

Bilan succinct de la session relative au suivi de carrière du CNU 60 15 juin 2023 en visioconférence

1. Informations générales

Pour rappel, ne sont pas tenus de faire un dossier les collègues qui ont été promus ou nommés depuis moins de 5 ans ou qui sont à moins de 5 années de la retraite.

48 dossiers ont été déposés cette année. La répartition est la suivante :

- 40 dossiers de MdC,
- 8 dossiers de PR.

Pour rappel 39 dossiers avaient été déposés en 2022 (36 dossiers de MdC et 3 dossiers de PR).

La session s'est tenue en visioconférence (le bureau était en présentiel à Paris pour faciliter le pilotage de la session et en vue de la réunion de la CP-CNU du 16 juin 2023 également à Paris).

2. Processus adopté

Du point de vue de la CNU 60, l'esprit du suivi est de donner des conseils aux collègues et pas de les juger.

D'un point de vue plus pratique, sur chaque dossier, deux avis doivent être émis par la section, l'un pour l'établissement et l'autre pour l'enseignant-chercheur seul. L'avis pour l'établissement est également visible par l'enseignant-chercheur. La section 60 continue à réserver ses avis à l'enseignant-chercheur seul, et à utiliser pour l'établissement une phrase standard : "*la section 60 du CNU a décidé de réserver ses commentaires aux enseignants-chercheurs*".

Pour l'avis transmis à l'enseignant-chercheur seul, il résulte de la présentation en session du dossier du collègue par le rapporteur principal (et compléments par le rapporteur secondaire) et des échanges qui s'ensuivent. La section essaie de les personnaliser autant que possible et notamment :

- Pour certains collègues qui ont eu un avancement de grade à la session promotion 2023, un avis « félicitations pour votre promotion » a pu être indiqué.
- Pour les collègues rencontrant des difficultés, la section a essayé au travers de l'avis de donner un certain nombre de conseils, mais aussi, si nécessaire, de proposer un échange avec le Président de la section ou un membre du CNU géographiquement proche du collègue pour essayer d'aider au mieux.
- Pour les collègues pouvant prétendre à une promotion, des conseils peuvent être précisés dans l'avis (encouragement à renforcer un aspect pour améliorer les chances de succès d'un dossier de promotion ou de prime individuelle, ...).

Comme les années précédentes, le Président de la section CNU contacte avec discernement les établissements pour lesquels les membres de la section font remonter des difficultés communes (charge d'enseignement, ...). L'exercice reste délicat par la faible participation des collègues à ce suivi de carrière, réduisant souvent les informations à 1 ou 2 dossiers par établissement et où il s'avère difficile d'identifier un problème plus global.

Critères pris en compte

La grille prise en compte est la suivante :

| Corps et grade | Critères | Compléments |
|------------------------------|--|--|
| MCF débutant (≤ 3 ans) | Activité scientifique et production associée Activité d'enseignement Bonne intégration dans la formation et le laboratoire (début de production scientifique dans la thématique de recrutement) | Publications de bon niveau et en premier auteur Nombre d'heures d'enseignement (charge) |
| MCF confirmé | Activité scientifique et production associée, et activité d'enseignement restent des critères primordiaux. En outre, l'EC doit montrer son implication dans une problématique de recherche bien identifiée, un début de visibilité nationale voire internationale, avoir une expérience d'animation (encadrement de travaux de thèse) Implication dans des actions de responsabilité pédagogique (responsables de modules, ...) | Pour les participations à des encadrements, des publications communes (dans des revues internationales à comité de lecture) sont attendues. |
| PR2 | Les aspects scientifiques et pédagogiques ci-dessus (MCF confirmé) restent essentiels, mais le volet animation / responsabilités collectives devient indispensable. L'engagement international et le rayonnement doivent aussi apparaître clairement. C'est l'étape de carrière où tous les critères doivent, à des degrés différents, être présents. | Des équilibres très différents entre les divers critères sont naturels à cette étape. |
| PR1 | Outre des aspects scientifiques et pédagogiques de qualité, les activités d'animation, le rayonnement, les responsabilités de contrats ou de projets, et les prises de responsabilités collectives deviennent des points très importants. | Des équilibres divers sont possibles, sur la base d'un arrière-plan scientifique incontestable. L'engagement dans la collectivité et la prise de responsabilités deviennent à ce niveau des critères déterminants. |
| PR Cex1 | Activité scientifique forte et avérée, animation de la recherche, implication visible dans la vie de l'établissement et du laboratoire, rayonnement, animation de la communauté scientifique nationale et internationale. | Sur l'ensemble de la carrière, toutes les missions d'un EC doivent avoir été couvertes. |
| PR Cex2 | Outre les critères Cex1, l'EC doit montrer un positionnement national ou international, un vrai recul par rapport à l'ensemble de sa communauté scientifique. | Sur l'ensemble de la carrière, toutes les missions d'un EC doivent avoir été couvertes, et l'EC doit jouer un rôle majeur dans la communauté scientifique. |